

Modifications aux municipalités du Québec

Novembre 2023

Le présent bulletin mensuel recense l'ensemble des modifications apportées aux municipalités et aux divisions territoriales du Québec contenues dans le système du code géographique. Ce système rassemble une multitude de découpages territoriaux portant chacun un code géographique unique, ce qui permet de compiler de l'information statistique pour un niveau géographique donné et de diviser ou d'agréger cette information selon différents niveaux géographiques inférieurs ou supérieurs à celui-ci. L'information comprise dans le système est accessible sur le site Web du Répertoire des divisions territoriales.

Les modifications apportées aux territoires peuvent être :

- une constitution (création d'un territoire à partir de parties de territoires existantes) ;
- une érection (fusion de deux territoires ou plus) ;
- un démembrement (division du territoire existant en deux ou en plusieurs composants) ;
- une annexion totale ou partielle (transfert complet ou fragmentaire d'un territoire vers un autre territoire) ;
- un changement de nom.

Pour les municipalités, s'ajoutent les modifications suivantes :

- un changement de statut ;
- un changement d'appartenance à une municipalité régionale de comté.

Le bulletin du mois de novembre 2023 comporte cinq modifications aux municipalités.

Statuts municipaux

Municipalités locales

C	Cité ¹
CT	Municipalité de canton
CU	Municipalité de cantons unis
GR	Gouvernement régional
M	Municipalité
P	Municipalité de paroisse
V	Ville
VC	Municipalité de village cri
VK	Municipalité de village naskapi
VL	Municipalité de village
VN	Municipalité de village nordique

Territoires autochtones

EI	Établissement amérindien
R	Réserve indienne
TC	Terres réservées aux Cris
TI	Terres de la catégorie I pour les Inuits
TK	Terres réservées aux Naskapis

Territoires non organisés

G	Territoire non organisé géographique (non officiel)
NO	Territoire non organisé

Types de modifications aux municipalités

0	Démembrement d'un territoire	6	Constitution en municipalité
1	Changement de nom	7	Érection à partir d'un regroupement de municipalités
2	Changement de statut municipal	8	Annexion partielle
3	Changement de nom et de statut municipal	9	Changement d'appartenance à une municipalité régionale de comté
5	Annexion totale		

Abréviations

GOQ	Gazette officielle du Québec
L.Q.	Lois du Québec

Sources des cartes réalisées par l'Institut de la statistique du Québec

Découpage administratif (municipalités) de novembre 2023 : Ministère des Ressources naturelles et des Forêts, Système sur les découpages administratifs (modifié par l'Institut).

Réseau routier – janvier 2023 : Adresses Québec.

Limites de lots : Ministère des Ressources naturelles et des Forêts, cadastre du Québec, 1^{er} février 2023.

Hydrographie : Ministère des Ressources naturelles et des Forêts, Géobase du réseau hydrographique du Québec (GRHQ).

Projection cartographique : Albers conique équivalente pour le Québec.

Remarque : Les limites cartographiques sont présentées à titre indicatif uniquement.

1. Statut municipal historique (n'est plus utilisé pour le découpage actuel du territoire).

Modifications aux municipalités

Tableau 1

Modifications aux municipalités du Québec, novembre 2023

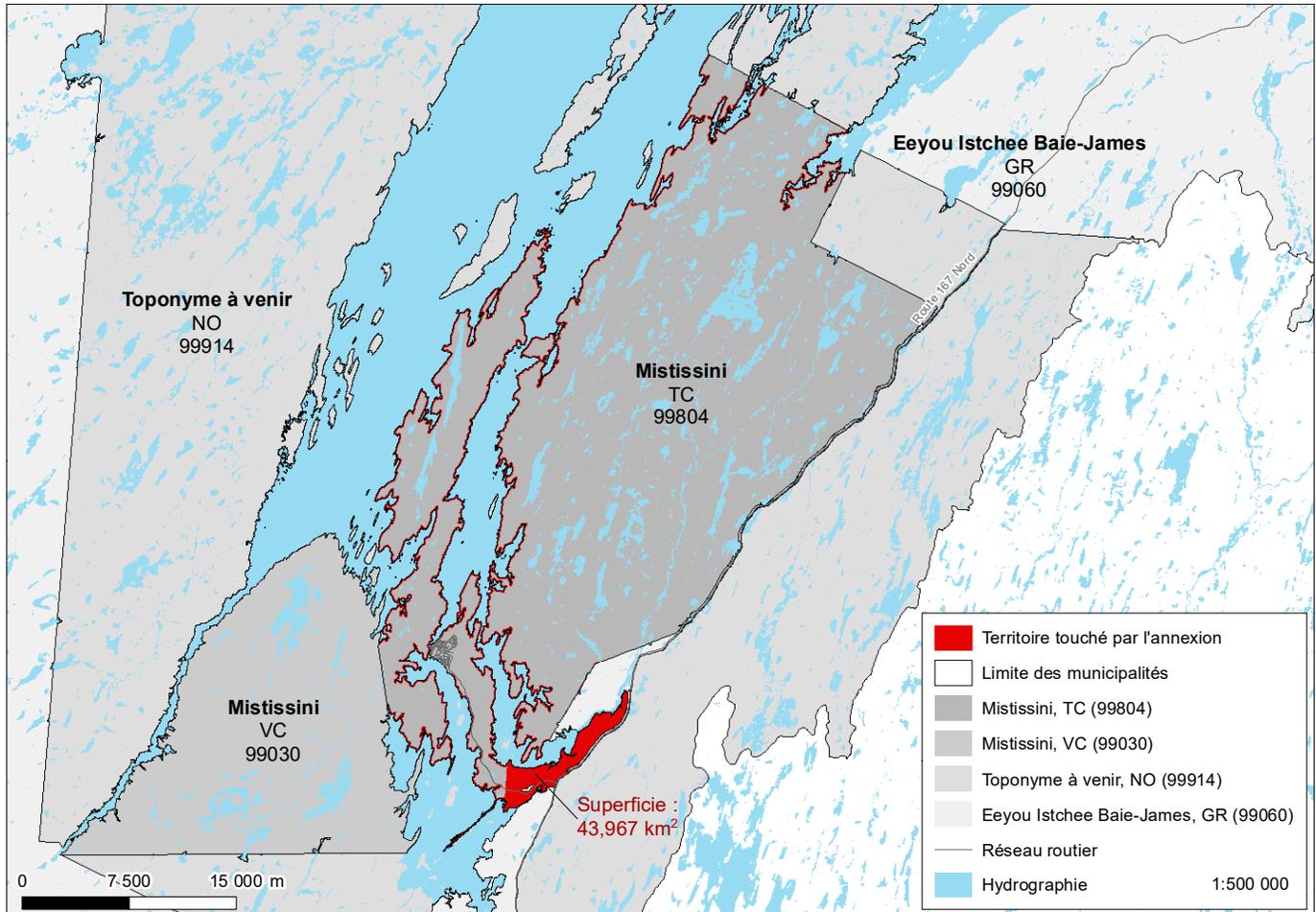
Situation antérieure	Modification		Nouvelle situation	Source
Nom, statut municipal (code géographique)	Date	Type	Nom, statut municipal (code géographique)	
Eeyou Istchee Baie-James, GR (99060)	2022-06-24	8 ¹	Mistissini, TC (99804)	Bureau du Conseil privé, décret 2022-0824
Toponyme à venir, NO (99914)	2022-06-24	8 ¹	Mistissini, TC (99804)	Bureau du Conseil privé, décret 2022-0824
Eeyou Istchee Baie-James, GR (99060)	2022-07-14	8 ¹	Chisasibi, TC (99814)	Bureau du Conseil privé, décret 2022-0879
Brébeuf, P (78075)	2023-11-04	2	Brébeuf, M (78075)	GOQ, partie 1, n° 44 de 2023, p. 713
Crabtree, M (61013)	2023-11-18	2	Crabtree, V (61013)	GOQ, partie 1, n° 46 de 2023, p. 747

1. Le territoire touché par l'annexion partielle, faisant partie de l'entité mentionnée dans la colonne « Situation antérieure », est rattaché à l'entité mentionnée dans la colonne « Nouvelle situation ». Le territoire touché par la modification est cartographié en annexe.

Annexe cartographique – Modifications aux municipalités

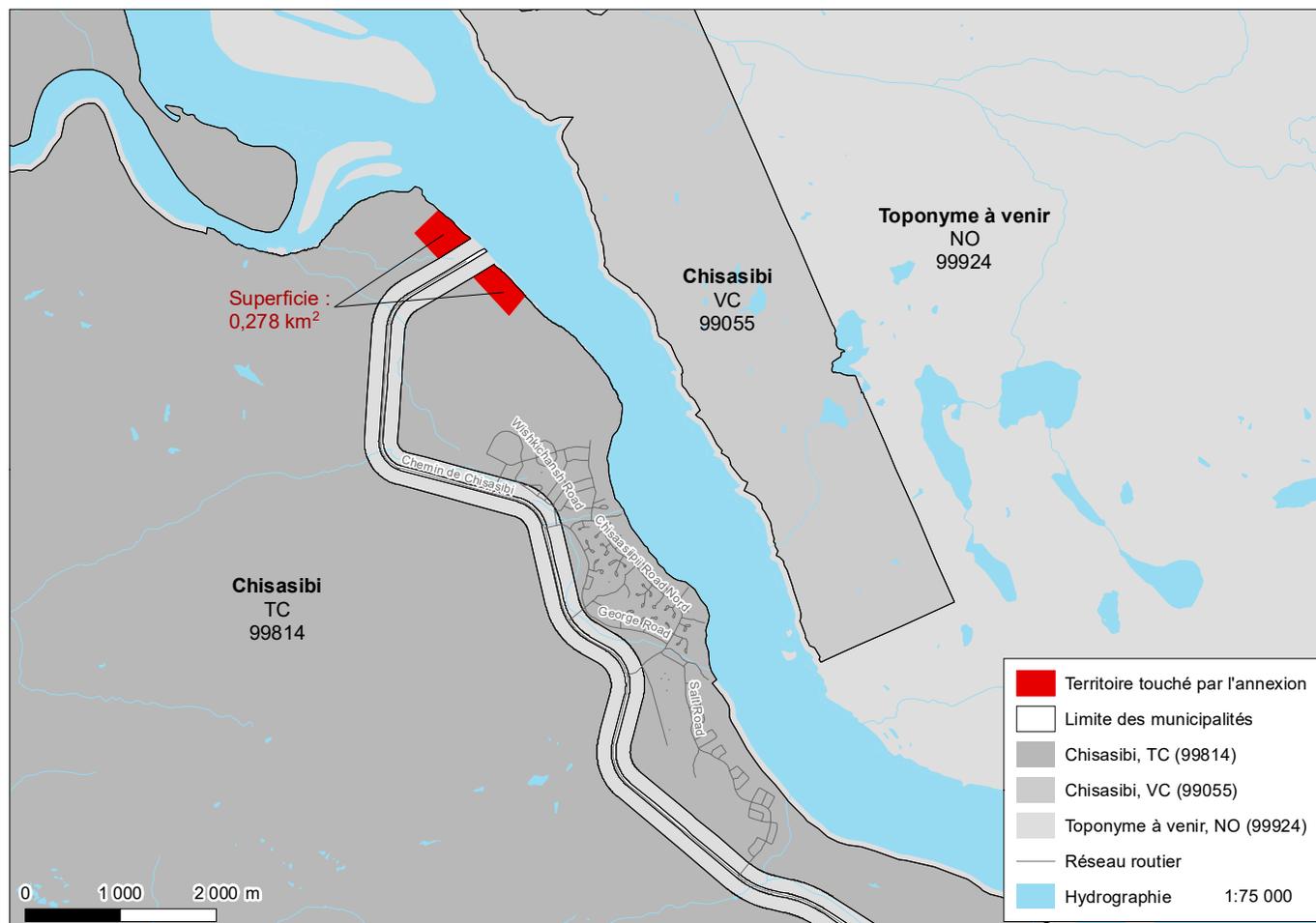
Carte 1

Nouvelle situation de Mistissini (terre réservée aux Cris – 99804) à la suite des annexions partielles du 24 juin 2022



Carte 2

Nouvelle situation de Chisasibi (terre réservée aux Cris – 99814) à la suite des annexions partielles du 14 juillet 2022



Notice bibliographique suggérée

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2023). « Novembre 2023 », *Modifications aux municipalités du Québec*, [En ligne], L'Institut, p. 1-5. [statistique.quebec.ca/statistiques/divisions-territoriales/bulletins/modifications-municipalites-novembre-2023.pdf].

Ce bulletin a été réalisé à l'Institut de la statistique du Québec par :

Maxime Keith

Direction de la gestion des données et de l'accès pour la recherche :

Sophie Balmayer

Révision linguistique et édition :

Direction de la diffusion et des communications

Pour plus de renseignements :

Centre d'information et de documentation
Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy, 3^e étage
Québec (Québec) G1R 5T4

Téléphone :
418 691-2401
1 800 463-4090 (Canada et États-Unis)

Courriel : cid@stat.gouv.qc.ca

Site Web : statistique.quebec.ca

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec
4^e trimestre 2023
ISSN 1715-6408 (en ligne)

© Gouvernement du Québec
Institut de la statistique du Québec, 1989

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec. statistique.quebec.ca/fr/institut/nous-joindre/droits-auteur-permission-reproduction